Commentry

2026-219 AS PM

ARRÊTÉ

REGLEMENTANT TEMPORAIREMENT LE STATIONNEMENT SUR LE PARKING DE L'AGORA A L'OCCASION DU MARCHE D'AUTOMNE LE DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2026

NOUS, Maire de la commune de COMMENTRY (ALLIER),

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1 à L.2213-6 ;
Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;
Vu le Code de la route ;
Vu le Code de la sécurité intérieure ;
Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière ;
Vu l'arrêté municipal du 28 mars 2026 donnant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Thierry VERGE, 1er adjoint, délégué aux travaux, à l'urbanisme et à la sécurité,

Considérant que lors du marché d'automne organisé le dimanche 15 novembre 2026, il importe de réserver des emplacements de stationnement pour les commerçants,

ARRÊTE :

Article 1 : Le dimanche 15 novembre 2026, de 8H à 19h, les emplacements de stationnement situés sous la seconde ombrière seront réservés aux commerçants.

Article 2 : L'accès à la piscine municipale sera maintenu pendant toute la durée de la manifestation.

Article 3 : Le centre technique municipal installera les panneaux de signalisation afférents.

Article 4 : La circulation des véhicules de secours, de sécurité et des services municipaux devra pouvoir être assurée à tout moment.

Article 5 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site internet de la Commune de Commentry www.commentry.fr. à compter du 7 novembre 2026.

Article 6 : Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 7 : Madame la directrice générale des services de la Commune, Monsieur le directeur des services techniques, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie, la police municipale, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait en Mairie de COMMENTRY,
Le cinq novembre deux mille vingt-six,
Pour le Maire,
L'adjoint Délégué aux travaux, à l'urbanisme et à la sécurité,

Thierry VERGE

Commentry,
ma ville de demain

Hôtel de ville de Commentry
Place du 14 Juillet
03600 COMMENTRY
04.70.08.33.30
www.commentry.fr